

proie à toutes les horreurs de la guerre, accablé de douleur et de fatigue, après avoir vu massacrer la plus grande partie de mes infortunés compagnons, c'est dans cette déplorable situation que je suis parvenu à me réfugier dans un pays hospitalier, où l'esprit de révolte et de licence n'avait pas pu pénétrer, et où j'ai trouvé mon salut.

Échappé depuis le 9 octobre, jour de ma sortie de Lyon, à tous les dangers imaginables, je me rendis au village du V.... Je le quittai le 12, à minuit, accompagné seulement de deux jeunes gens, nommés G... et H..., débris comme moi de l'armée que je commandais. Nous arrivâmes à Sainte-A... une heure avant le jour; H... se détacha de nous et alla

sortie des Lyonnais, écrit par M. Précý et adressé à l'un de ses amis de Lyon, pendant le régime de la Terreur. Vous avez bien voulu, sans que je l'aie réclamé, annoncer que vous teniez de moi ce document et de quelle source il me venait. La vérité y est toute entière; mais, s'il en était besoin, et pour l'authenticité de cet écrit par le général Précý lui-même, j'ajouterai que, en l'année 1814, époque de la réapparition de ce général dans notre ville, ce qui restait de la compagnie des grenadiers de la rue Royale, dont je faisais partie pendant le siège, se réunit pour lui offrir un diner aux Brotteaux; il voulut bien l'accepter. Des cent vingt dont notre compagnie avait été composée au commencement du siège, nous ne nous trouvâmes plus que vingt-quatre. Ce banquet fut présidé par M. Regny, alors trésorier de la ville, lequel avait été notre capitaine. A la fin de ce repas, et après quelques couplets qui lui furent chantés et adressés par plusieurs de ses grenadiers, notre général se leva et demanda les embrassements de tous ses frères d'armes. Lorsque mon tour fut venu d'être pressé dans ses bras, je lui dis: « Mon général! je possède une copie de votre récit sur la sortie et sur votre retraite, ce manuscrit est si intéressant que vous devriez bien le faire imprimer. » Il me répondit: « En effet, j'y ai pensé plusieurs fois et depuis mon retour en France; mais, pour cela, il faudrait retoucher au style que je n'ai pas eu le temps d'épurer à l'époque où j'écrivis cette lettre, et y citer bien des noms que je n'ai désigné que par des initiales; aujourd'hui, je puis faire connaître, sans les compromettre, tous ceux dont j'ai reçu une si courageuse hospitalité à laquelle je dois le bonheur de me trouver au milieu de vous. C'est pour moi un devoir de le faire, et je le ferai. »

Sans doute que sa mort, arrivée peu d'années après, l'a empêché d'exécuter son intention.

Agréé, je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma haute et parfaite considération.

H. PERRET LAGRIVE.

La Chassagne, 2 octobre 1847.